

**Question orale de Mme Katrin Jadin au secrétaire d'État à l'Asile et la Migration, chargé de la Simplification administrative, adjoint au ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, sur "la traduction du site safeonweb.be en allemand" (n° 9134)**

**La réponse est donnée par le premier ministre.**

**Katrin Jadin (MR):** Monsieur le président, monsieur le premier ministre, ma question a trait à la traduction en allemand du site safeonweb.be. Il y a un besoin exprimé par la population de la région. Les ministres régionaux compétents interrogés à ce sujet m'ont renvoyé vers l'échelon fédéral.

Monsieur le premier ministre, est-il prévu de traduire le site mentionné en allemand?

**Charles Michel, premier ministre:** Monsieur le président, madame Jadin, le site internet safeonweb.be a pour objectif d'informer de manière rapide et le plus correctement possible les citoyens en leur donnant notamment des conseils sur la cybersécurité et sur les menaces liées à l'utilisation des nouvelles technologies ou encore sur la sécurité *online*. Il ne s'agit donc pas d'informations dites officielles et statiques mais bien de conseils prodigués aux citoyens et aux entreprises belges. Les informations sur les menaces les plus récentes doivent pouvoir être rapidement mises en ligne sur le site.

Ce site est rédigé en français et en néerlandais et, selon la Chancellerie du premier ministre, répond aux exigences des lois coordonnées du 18 juillet 1966 sur l'emploi des langues en matière administrative. Conformément à l'article 40 de la loi précitée, les avis et communications que les services centraux font directement au public sont rédigés en français et en néerlandais.

Par conséquent, la traduction en allemand du site safeonweb.be n'est pas juridiquement obligatoire. Cependant, je considère qu'il faut envisager de réaliser une traduction, peut-être pas systématique et complète, ce qui serait assez lourd, mais au moins des éléments les plus importants et pertinents. Je demanderai à ma Chancellerie de préparer une initiative à cet égard.

**Katrin Jadin (MR):** Monsieur le premier ministre, je vous remercie. J'apprécie cette volonté de répondre à un besoin exprimé par les citoyens de ma région de pouvoir disposer des informations essentielles dans leur langue.

*L'incident est clos.*

*Het incident is gesloten.*